SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE DE

BRUGNY-ABLOIS-VINAY

1, Place du Général de Gaulle 51530 SAINT MARTIN D'ABLOIS







SAINT MARTIN D'ABLOIS



VINAY

ORDRE DU JOUR

- Convention de mise à disposition du personnel communal au syndicat intercommunal scolaire Brugny Ablois Vinay « SISCOBAVI »
- Modification de l'implantation de la construction arrière : maternelle 3, rangement, dortoir, élémentaire 5
- Garderie des vacances de Février
- Réaménagement des sanitaires existants à l'école élémentaire
- Questions diverses

COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU SISCOBAVI DU 12 FEVRIER 2021

Etaient présents :

Membres de la commune de Saint Martin d'Ablois :

Mmes LEBEAU Emilie-Sophie, Mme Maryline THIEBAUT, Mme FONTANESI, Mr DUPONT Benoît

Membres de la commune de Brugny- Vaudancourt :

Mme OUDART Elise, Mrs, BANCHET Alain, LEJEUNE André, LIAGRE Antoine,

Membres de la commune de Vinay :

Mmes COLLIN Josiane, DECARRIER Florence, Mrs LECOMTE Jérémy, FILAINE Eric

Membres absents excusés: Mmes JUSTINE-CANIVEZ Isabelle, Mr GAUTRON Rodolphe

Ouverture de la séance à 18h35

Mme COLLIN Josiane a été désignée en qualité de secrétaire de séance par l'Assemblée.

1. Convention de mise à disposition du personnel communal au syndicat intercommunal scolaire Brugny Ablois Vinay « SISCOBAVI »

Saint Martin d'Ablois : convention votée en conseil Municipal

Brugny-Vaudancourt : convention votée en conseil Municipal

Vinay: la convention sera mise en délibération jeudi 18/02/2021

Mr FILAINE Eric, maire de Vinay, est favorable à la signature de cette convention mais demande un report afin que cette question soit approuvée par le conseil municipal de Vinay qui aura lieu jeudi 18/02/2021 comme convenu lors de la réunion du 14/01/2021

Après débat, il est convenu de programmer une réunion de SISCOBAVI le 19/02/2021 pour la mise en délibération de cette question.

Le SISCOBAVI, après en avoir délibéré par : à l'unanimité

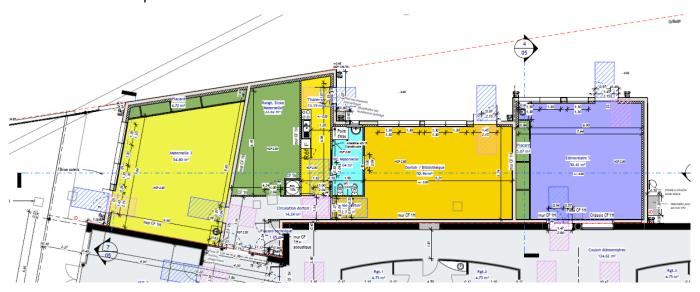
• Reporte le vote de cette délibération

2. <u>Modification de l'implantation de la construction arrière : maternelle 3, rangement, dortoir, élémentaire 5</u>

Un réseau d'eau pluvial ø650mm et un réseau d'eaux usées ø250 passent dans l'emprise du terrain du SISCOBAVI. Afin de ne pas construire au-dessus de ces réseaux, la Maitrise d'œuvre propose de décaler l'implantation d'un mètre vers le nord (coté chemin CBR)

Ce déplacement n'engendre que très peu de modification : quelques mètres carrés supplémentaires.

Ci-dessus extrait du plan transmis le 09/02/2021 à l'ensemble des membres du SISCOBAVI.



Le SISCOBAVI, après en avoir délibéré par : à l'unanimité

• Approuve à l'unanimité cette nouvelle implantation.

3. Garderie des vacances de Février

Seul 2 enfants inscrits pour la 1^{ere} semaine des vacances et 1 enfant pour la 2^e semaine.

Les raisons de cette faible fréquentation sont multiples :

- Le SISCOBAVI propose une simple garderie : pas d'activité, pas de programme etc : les enfants s'ennuient
- La garderie proposée n'est pas « agrée » : les parents n'ont pas droit aux aides CAF, MSA etc.
- Les restrictions de circulation et mesures COVID

Le SISCOBAVI, après en avoir délibéré par : à l'unanimité

- Fixe le nombre minimum à 5 inscriptions par jour pour ouvrir une garderie aux vacances scolaires
- Décide de ne pas ouvrir la garderie de février

4. Réaménagement des sanitaires existants à l'école élémentaire

Travaux hors marché d'agrandissement du pole scolaire en cours

Présentation de 3 devis :

- 1 EG réfrigération
 - Lavabo auge de 1 ml + 6 robinets temporisés : 7674.00 € HT
- 2 ITS
 - o Lavabo auge de 1 ml + 6 robinets temporisés : 6709.97 € HT
 - o Lavabo sur plage en résine de 1.5 ml + robinets électroniques sur plage : 9123.77 € HT

La solution technique retenue est la solution ITS : Lavabo en résine de 1.5m avec relevé de 10 cm, 1 lavabo sera installé à une hauteur plus basse, avec robinets électroniques sur eau mitigée préréglée.

La Société ITS présente un conflit d'intérêt avec le président il est demandé de négocier avec la société EG réfrigération et de consulter d'autres entreprises.

Le SISCOBAVI, après en avoir délibéré par : à l'unanimité

- Valide la solution technique : lavabo résine, robinets temporisés pour un montant estimatif de 9200 € HT
- Demande au président de consulter d'autres entreprises sur cette base technique

5. Questions diverses

Le président informe ses collègues :

Réunion avec le personnel du SISCOBAVI du 06/02/2021

Le compte rendu de cette réunion est joint au présent compte rendu

Pour les problèmes avec les garçons de CM1/CM2, le conseil propose de faire une réunion avec les parents de tous les élèves de cette classe à la salle des fêtes avec la maîtresse et la directrice.

Problème enfant Clovis MESLAT : l'exclusion pour 1 semaine des services du Siscobavi est confirmée, faire le point avec la directrice pour signaler le comportement à l'infirmière scolaire ou autre : son comportement cache peut être d'autres problèmes qui sont extériorisés à l'école et au périscolaire.

Transport scolaire et travaux rue Julien DUCOS

Des travaux d'assainissement vont commencer dans la rue Julien DUCOS à partir du 16/02/2021 par tranche pour une durée prévisionnelle de 6 semaines

Ils nécessitent la neutralisation de la voie de droite en montant et la mise en place d'un sens de circulation unique : Vinay vers le Sourdon.

- Pas de problème pour le transport du matin (les enfants sont déposés à l'élémentaire puis sur la place de la mairie pour la maternelle
- Le soir : le bus attend les enfants de la maternelle à 16h45 pour récupérer l'élémentaire à 17h00

Il est proposé la solution suivante :

Le bus récupérera les enfants de l'élémentaire en 1er puis ceux de la maternelle sur place de la mairie

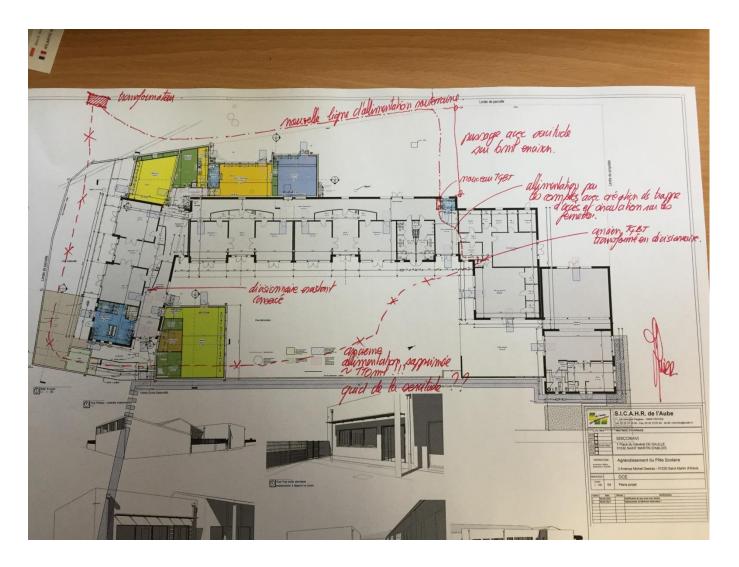
- Pour les enfants de l'élémentaires pas de changement
- Pour les enfants de la maternelle
 - La mairie de Saint Martin met à disposition de 16h50 à 17h15 environs la petits salle de la mairie.
 - Le SICOBAVI met à disposition 1 personne pour descendre les enfants de la maternelle à la mairie et le temps d'attente du bus.

Avancement travaux extension groupe scolaire:

- Le câble ENEDIS d'alimentation de l'école passe sous la cours de la future maternelle, le préau, la salle de motricité et la cours de l'élémentaire.
- Enfouissement à moins de 30 cm sans fourreau sans grillage avertisseur sous la cours de l'éventaire
- Pas de servitude signée à l'époque de la construction

Ce câble pose problème et à ce jour bloque le chantier :

 La maitrise d'œuvre propose de faire passer le câble sur le terrain de la commune de Saint Martin d'Ablois (zone boisée) pour pénètre dans l'école à côté des futurs sanitaires PRM de l'élémentaire.
 Ce qui nécessite la création d'un nouveau TGBT et la réalimentation de l'ancien TGBT qui devient une armoire divisionnaire



Fin de séance 20h35

Prochaine réunion : Vendredi 19 février 18h30